



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD**

**DATE :** Le 15 mai 2018

**HEURE :** 18h36

**PRÉSENCES :** Rémi Hébert, Percy Mallet, Marie-Lou Noël, Kassim Doumbia, Patrice-Éloi Mallet, Anita Savoie Robichaud et Mylène Chiasson.

**Points à l'ordre du jour :**

**1. Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 18h36.

**2. Divulgarion de conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Résolution : Offre de services Roy Consultants – plan de gestion des actifs municipaux**

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a préparé un guide de planification de la gestion des actifs municipaux pour les administrations locales qui élabore des exigences divisées en quatre phases. La municipalité a reçu une offre de services par Roy Consultants pour les quatre phases du guide pour un montant forfaitaire de 45 000\$ plus taxes. Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Rémi Hébert que la municipalité donne le mandat à cette firme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 18h40.

**6. Parole au public**

La maire donne la parole au public.